

# LES AMIS DE SAINT BREVIN 1984 / 2024



1994 à 1998

## ASSEMBLÉE DES AMIS DE SAINT BREVIN AG août 1994 Les problèmes sur la table

L'assemblée s'est réunie, environ 200 personnes, sous la présidence de M. René Durand, en présence de M. Chauvin, maire et de M. Hériaud, député. L'association regroupe 275 familles réparties par moitié entre les Pins et l'Océan.



MM. Durand, président, entouré de MM. Hériaud et Chauvin

En dehors de l'approbation du rapport moral et des comptes financiers, du renouvellement et de l'élection d'administrateurs, ont été évoqués les problèmes suivants :

- Bouchots : après de longues procédures, l'arasement est espéré pour les grandes marées d'octobre.
- Nuisances route bleue : malgré les démarches conjuguées de notre association et de la municipalité, le conseil général reste muet.
- Nuisances camping des Rochelets : le gérant ne respecterait pas les consignes de bon voisinage.
- Déboisement : il est regretté qu'un contrôle ne soit pas assuré pour le reboisement après arrachage.
- Plan d'occupation des sols et échangeur des Rochelets : des enquêtes publiques sont en cours et tous les adhérents sont invités à titre personnel, à formuler leurs observations auprès du commissaire enquêteur.
- Tourisme : les efforts conjugués de Pornic et de St-Brevin sont porteurs d'avenir.
- Environnement : l'association apprécie le remarquable travail de l'équipe municipale en ce qui concerne le fleurissement des espaces publics et l'extrême propreté des plages ce qui constitue des atouts importants pour la station.
- Par contre, elle déplore le non-respect par la société Onyx-Grandjouan de son cahier des charges pour le ramassage des ordures ménagères en porte à porte sur la partie sud de la commune ainsi que l'absence de nettoyage des containers collectifs.
- Casino de l'Océan : le maire apporte toutes les informations sur la structure juridique de l'ensemble et sur les possibilités de rénovation.

1996

## FIN DE LA PROCEDURE DES BOUCHOTS (débutée en 1984)

➤ 90 % des pieux des bouchots ont été arasés.

## ABATTAGE D'ARBRES

Les ASB demandent un contrôle systématique de replantation après arrachage.

1998 : LETTRES DES ASB

- Au ministre de l'environnement concernant la protection de la forêt urbaine et la lutte contre l'abattage abusif des arbres ;
- A la DASS concernant la pollution du Boivre par le centre équestre

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES AMIS DE ST BREVIN Problème de containers

L'ASSOCIATION des Amis de Saint-Brevin a tenu son assemblée générale au cinéma du casino en présence de M. Renaudineau, maire et de son premier adjoint, M. Chatain. Plus d'une centaine de personnes étaient présentes et ont approuvé à l'unanimité le rapport moral et financier. M. Jounel, président, a félicité certains projets réalisés qui tenaient à cœur à l'association tels que l'échangeur des Rochelets, le distributeur de billets à St Brevin l'Océan, la charte des animations. Il reste toutefois les problèmes de nuisances et de sécurité de la Route Bleue et les administrateurs

orienteront leur action pour les résoudre. Un sondage sera aussi remis en fin d'année auprès des adhérents (260 familles) pour connaître leurs demandes. Puis la parole a été donnée à l'assemblée qui a posé de nombreuses questions aux élus présents. Le débat a surtout porté sur le ramassage des ordures ménagères, certains se plaignant de ne pas trouver les containers collectifs, alors que d'autres réclament de les cacher pour améliorer le paysage. M. Renaudineau a précisé que très vite, un plan de leurs emplacements sera édité. Autres demandes: le tout à l'égout, réponse est

faite qu'un plan d'assainissement est prévu et sera mis en application de 1996 à 2001; davantage de descentes pour handicapés telle que celle aménagée en face de l'allée de la Somme. Quant aux nuisances sonores, la charte a permis une nette amélioration mais certains membres se plaignent encore du bruit: il est toujours difficile de faire cohabiter ceux qui veulent du calme et ceux qui aiment les animations, indispensables pour la vie d'une station balnéaire... Enfin, à la demande d'adhérents, le maire s'est prononcé sur le sujet de l'intercommunalité, toujours d'actualité.

## Saint-Brevin-les-Pins AG août 1995

### Amis de Saint-Brevin Les nuisances sonores montrées du doigt

L'association des Amis de Saint-Brevin compte 280 familles adhérentes. Le président, M. Durand, intervient en ce qui concerne le nouveau POS, l'arasage des bouchots, les nuisances de la route bleue, les conditions de ramassage des ordures ménagères, les nuisances sonores et propose quelques idées de l'association à ce sujet à la nouvelle municipalité.

MM. Jounel et Pennetier ont fait un exposé complet et apprécié sur la sécurité des plages à Saint-Brevin. M. Renaudineau, maire, participera début septembre à des réunions de travail avec les services spécialisés du conseil général pour rechercher des solutions viables aux nuisances de sécurité et de bruits occasionnés par la Route bleue. Par ailleurs, la signature d'une



Représentant, M. Durand souhaite quitter sa fonction en 1996.

charte sur les nuisances sonores sera proposée par la municipalité et son suivi assuré. M. Durand souhaite être remplacé à la présidence de l'association et propose M. Jounel.

27 août 1995 : changement de président aux ASB

## Prochain départ de M. Jounel, président des « Amis de Saint-Brevin »

L'Association des Amis de Saint-Brevin a tenu son assemblée générale dans la salle du cinéma du casino. L'assistance a été particulièrement nombreuse. Permanents et propriétaires y ont activement participé.

L'association, fondée il y a quinze ans, poursuit son but : l'amélioration et la protection des conditions de vie dans la commune. À l'occasion de cette assemblée, le président, M. Jounel, a fait part de son prochain départ et présenté son successeur. Il a fait le bilan de l'action menée par l'association durant l'année écoulée : protection de la forêt,

actions auprès de la municipalité, des autorités administratives départementales, courriers adressés par l'association au ministère de l'Environnement. Il a été mentionné par l'assemblée que des progrès importants étaient réalisés en réponse aux préoccupations des adhérents de l'association mais que de nombreux sujets restaient encore à améliorer. En particulier : la protection de la forêt urbaine en freinant les abatages de pins, et en remontant la surface des parcelles constructibles sur la partie sud de la station (l'Océan, l'Ermitage et le Menhir), ce qui entraînerait une modification du POS. Pour les nuisances sonores de la route Bleue, le maire a sou-

igné qu'un début de solution avait été réalisé par la mise en place d'un nouveau revêtement anti-bruit sur la chaussée Ouest. Autre sujet, l'urgence d'un système d'échangeur à la Nicollerie pour permettre un accès direct à la zone d'activités de la Guerche et améliorer la sécurité de ce carrefour sur la route Bleue. Enfin, l'aménagement d'une zone piétonne au centre-bourg de Saint-Brevin l'Océan dont la première étape en soirée est appréciée par tous. Le maire a par ailleurs développé certains aspects importants du projet Saint-Brevin 2010 en expliquant notamment l'aménagement de l'esplanade de Mindin, l'extension des pistes cyclables, les projets de reconstruction de l'ensemble

du Casino avec hôtel et restaurant. Il a également évoqué en réponse aux questions posées les perspectives concernant la collecte des déchets, la généralisation du réseau d'égouts sur la partie ouest de la commune. Le prochain président continuera à faire fructifier le dialogue avec la municipalité et les administrations. Le dynamisme de l'association est bien réel : on compte une quinzaine de nouveaux adhérents. L'assemblée a vivement remercié de leur action le président sortant ainsi que Mme Crevant, secrétaire-trésorière, dont la compétence et le dévouement sont et resteront une base essentielle de l'association.

## NUISANCES SONORES

Les ASB proposent une charte sur la nuisance sonore.

## VOIRIE / MOBILITE

Les ASB demandent de transformer le centre de l'Océan en zone piétonne pour faciliter l'accès aux commerces

## AVEC LES AMIS DE SAINT-BREVIN «Protéger et améliorer la station»

L'ASSOCIATION des Amis de Saint-Brevin a tenu récemment son assemblée générale devant une assistance particulièrement nombreuse. Les permanents et propriétaires ont d'ailleurs activement participé. Fondée il y a quinze ans, elle poursuit son but qui est l'amélioration et la protection des conditions de vie dans la commune de Saint-Brevin-les-Pins. À l'occasion de cette assemblée, le président M. Jounel a fait part de son prochain départ et présenté son successeur. Il a fait le bilan de l'action menée par l'association durant l'année écoulée pour la protection de la forêt et le bruit de la route Bleue, en soulignant en particulier les nombreuses actions auprès de la municipalité, des autorités administratives départementales, et rappelés les courriers adressés par l'association au ministre de l'Environnement. Puis, comme il est devenu de tradition, la majeure partie de la réunion a été consacrée aux questions que les adhérents ont posées à Christian Renaudineau, maire, qui a répondu à chacune d'elles avec beaucoup de clarté et de précision.

Des adhérents très sensibles à l'avenir de la station

Il a été mentionné par l'assemblée que des progrès importants étaient réalisés en réponse aux préoccupations des adhérents, mais que de nombreux sujets restent encore à améliorer. Citons en particulier : la protection de la forêt urbaine en freinant les abatages de pins et en remontant la surface des parcelles constructibles, particulièrement sur la partie sud de la station (L'Océan, l'Ermitage et Le Menhir) ce qui entraînerait une modification du POS; les nuisances sonores de la route Bleue (le maire a souligné qu'un début de solution avait été réalisé par la mise en place d'un nouveau revêtement anti-bruit sur la chaussée ouest); l'urgence d'un système d'échangeur à la Nicollerie pour permettre un accès direct à la zone d'activités de la Guerche et améliorer la sécurité à ce carrefour (le bulletin municipal 1998 décrit l'aménagement prévu, qui va être mis à l'enquête publique sans doute à l'automne, ainsi que celui du passage souterrain du Fort-Agnet); l'aménagement d'une zone piétonne au centre-bourg de Saint-Brevin l'Océan dont la première étape en soirée est extrêmement appréciée par tous. Le maire a par ailleurs développé certains aspects importants du projet Saint-Brevin 2010 en expliquant notamment l'aménagement de l'esplanade de Mindin, l'extension des pistes cyclables, les projets de reconstruction de l'ensemble du casino avec hôtel et restaurant. Il a également évoqué en réponse aux questions posées, les perspectives concernant

la collecte des déchets, la généralisation du réseau d'égouts sur la partie ouest de la commune et expliqué la constitution de l'eau. L'assemblée a également demandé avec un très fort soutien d'applaudissements, qu'une action vigoureuse soit menée pour faire respecter l'interdiction des plages aux chiens, et à nouveau regretté à cet égard le manque de civisme de trop nombreuses personnes, en mettant en lumière également d'autres aspects (fiestas nocturnes, enfumage des voisins etc...). Enfin, à l'issue de la réunion, l'assemblée a vivement applaudi, en remerciement de leur action, le président sortant ainsi que Mme Crevant, secrétaire-trésorière, dont la compétence et le dévouement inlassable sont et resteront une base vitale pour l'association. Le prochain président continuera à faire fructifier comme par le passé le dialogue avec la municipalité et les administrations pour faire avancer les solutions et l'ensemble de l'équipe des administrateurs espère encore voir se poursuivre et s'amplifier le regain d'adhésions constaté cette année, ainsi que l'intérêt pour l'action qu'ils mènent.

Les 40 ans des ASB